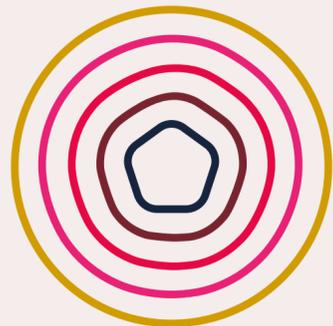


JUIN 2025

IMPACTS DES NOUVELLES MESURES EN IMMIGRATION

SUR LES ENTREPRISES DE LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN



Données du sondage réalisé par l'Union
des Préfets du Saguenay—Lac-Saint-Jean



Union des Préfets
Saguenay—Lac-Saint-Jean

MISE EN CONTEXTE

Début avril 2025, l'Union des Préfets du Saguenay—Lac-Saint-Jean (UdP) a lancé une enquête auprès des entreprises du territoire afin de mesurer les effets concrets des récentes modifications aux politiques d'immigration sur leurs activités.

Cette démarche vise à interpeller les gouvernements provincial et fédéral quant à l'urgence de soutenir les régions où le plein emploi exacerbe les enjeux de recrutement et où la situation tarifaire avec les États-Unis fragilise la force commerciale des entreprises régionales.

Dans plusieurs secteurs clés, les entreprises s'appuient fortement sur la présence de travailleurs étrangers temporaires (TET) pour assurer la continuité de leurs opérations.



Un cadre réglementaire de plus en plus contraignant

Depuis septembre 2024, de nouvelles règles limitent à 10 % la proportion de TET pour les postes à bas salaire par lieu d'emploi et réduisent la durée maximale d'emploi pour les TET (volet bas salaire) à 1 an. Depuis novembre 2024, le seuil salarial permettant de distinguer les postes à haut salaire de ceux à bas salaire **a été augmenté de 20%**. Ainsi, le salaire médian au Québec est passé de **27,47\$/h à 32,96\$/h**.

Ces nouvelles mesures pourraient compromettre le renouvellement des permis de travail des travailleurs étrangers temporaires (TET) déjà en poste dans la région et freiner l'embauche de nouveaux TET par les entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

PORTRAIT DES REPONDANTS

Les 198 entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean ayant participé à l'enquête emploient 31 075 personnes, ce qui représente plus de 24 % de l'ensemble des emplois de la région la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (126 520 en 2021).

Ces entreprises ont été sondées car elles figurent dans la liste des 449 employeurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean ayant obtenu une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, par volet du programme, classification nationale des professions (CNP) 2011 et lieu de affaires, janvier à mars 2023.

19 %

19 % des entreprises sondées (37 sur 198) n'emploient actuellement aucun travailleur étranger temporaire.

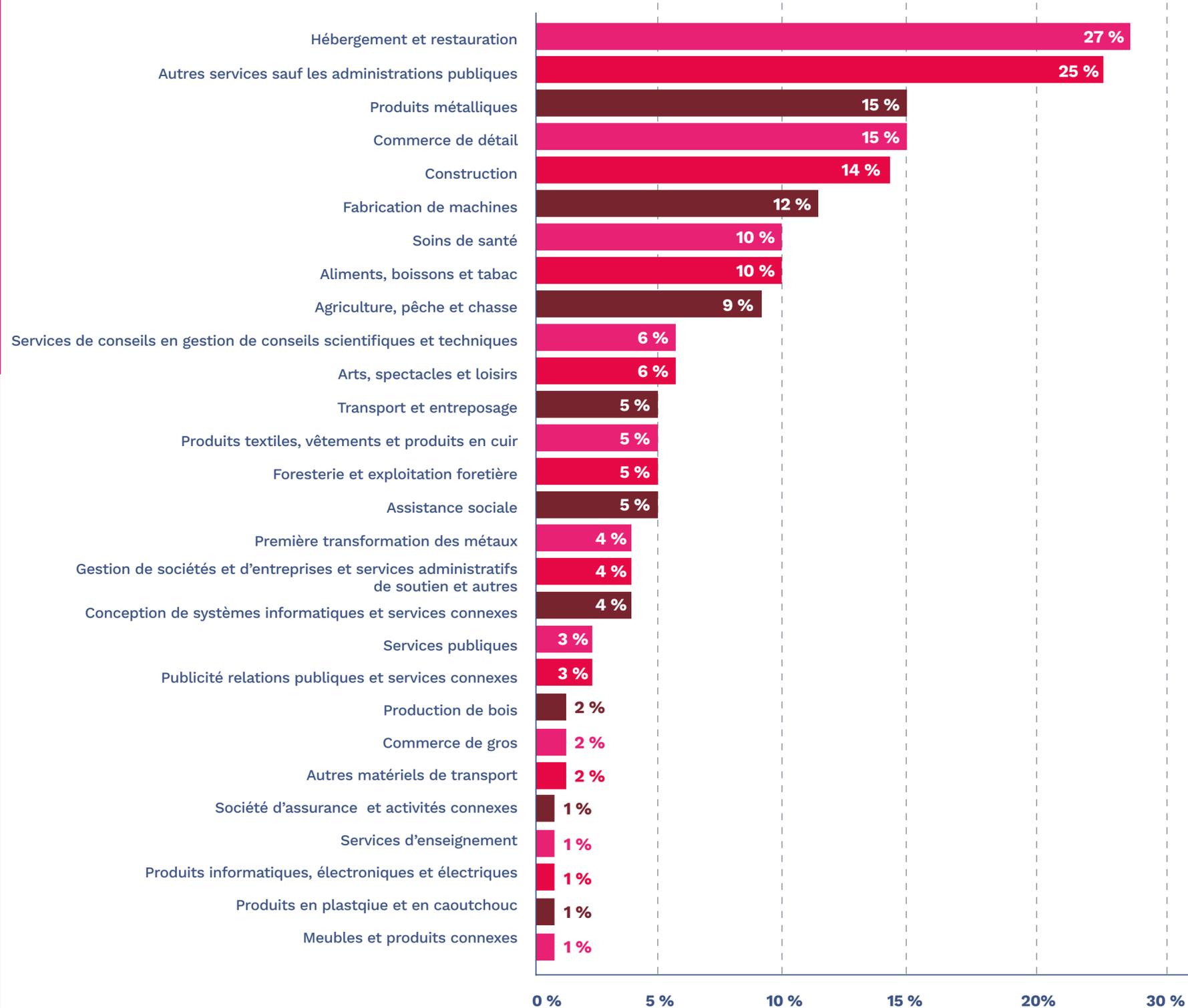
82 %

Sur les 161 entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean sondées qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires, 82 % étaient au courant des nouvelles mesures.



Répartition des répondants par secteur d'activités

JUIN 2025



Taille des
198 entreprises
sondées

Petites entreprises
(1 à 99 employé.e.s)

54 %

Moyennes entreprises
(100 à 499 employé.e.s)

20 %

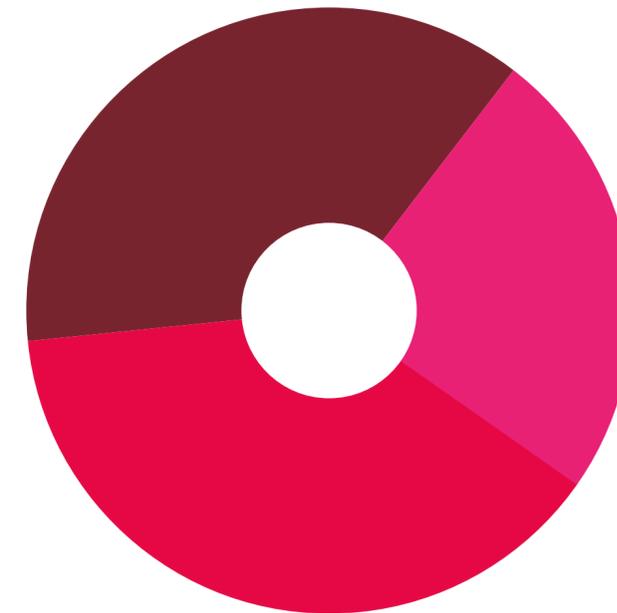
Grandes entreprises
(500 employé.e.s et plus)

26 %

0% 20% 40% 60% 80%

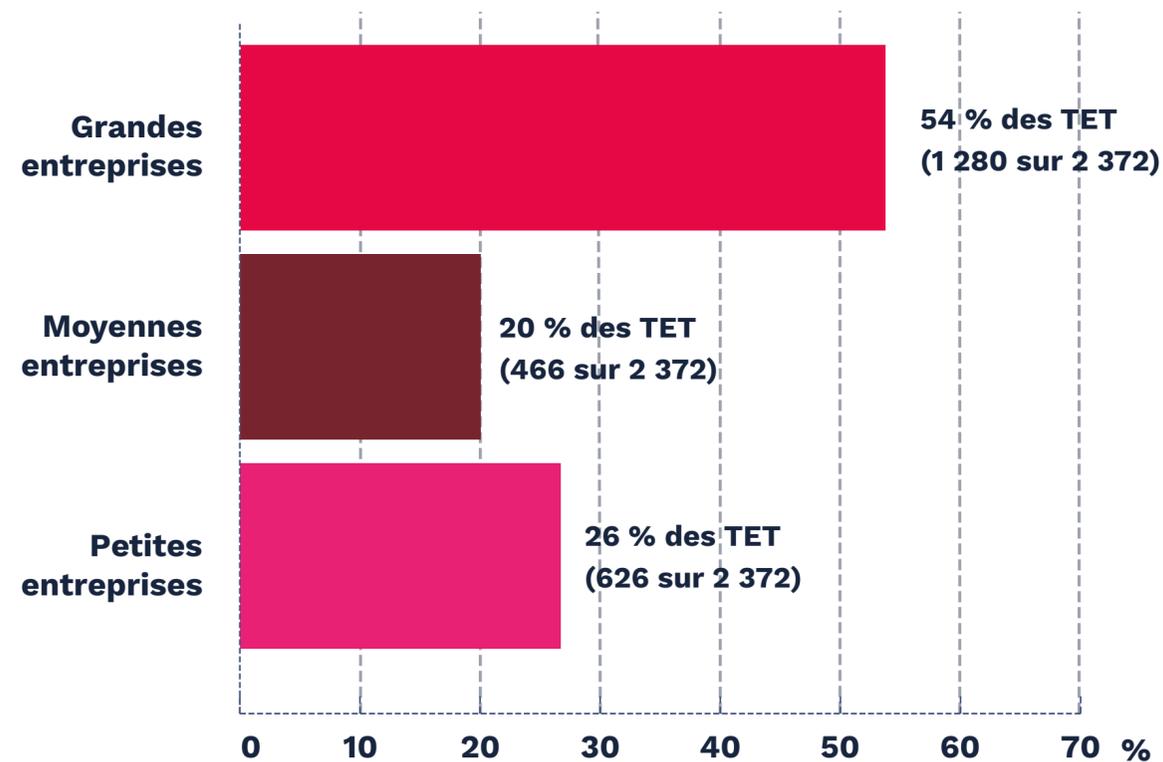
Répartition unifiée
des répondants par secteur

JUIN 2025



- **36 %** Secteur manufacturier
- **27 %** Commerce de détails
- **37 %** Secteur des services professionnels

DONNÉES SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES



Au total, au sein des 198 entreprises sondées, on dénombre 2 372 travailleurs étrangers temporaires. Cela représente 1,87 % de tous les travailleurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Avec les nouvelles mesures, ce sont **506 travailleurs étrangers temporaires** qui pourraient être mis à pied d'ici 2026, le tout dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre. 49% des TET qui devront être mis à pied sont accompagnés de leur famille au Québec.

Les entreprises sondées estiment investir en moyenne 12 560 \$ par TET qu'elle emploie. On parle donc d'investissement totalisant plus de 29,7 millions de dollars pour les travailleurs étrangers temporaires actuellement à l'emploi parmi les répondants. Ainsi, les emplois qui pourraient être perdus d'ici 2026 représentent des investissements en main-d'oeuvre de plus de 6,3 millions de dollars qui seraient également perdus.

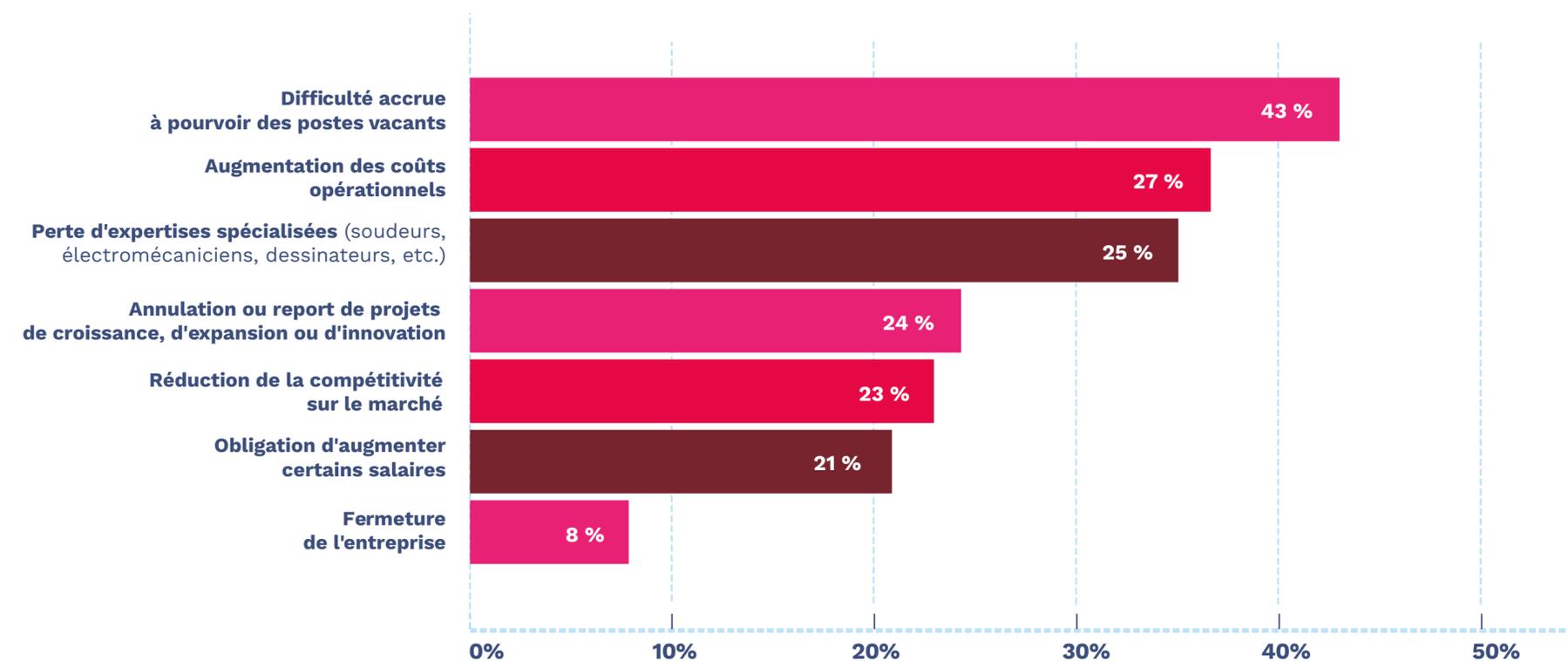
IMPACTS À VENIR

Parmi les entreprises sondées, 24 % estiment avoir des pénalités financières en raison de la difficulté qu'elles auront à respecter leurs contrats ou commandes en cours. Ces pénalités oscillent entre 5 000 \$ et 5 M\$.

Plus de 32 % des entreprises sondées s'attendent à perdre des contrats uniquement en raison des mesures annoncées sur les travailleurs étrangers temporaires.

Distribution des impacts suivant les nouvelles mesures TET

JUIN 2025



La **valeur cumulée des contrats à risque** est estimée à

52 562 025 \$

CAPACITÉ DE PRODUCTION

Près de 39 % des entreprises sondées devront réduire leur capacité de production en raison des nouvelles mesures. Sur ce bassin, plus de :

73 %

prévoient une diminution de leur **capacité de production de 10 % à 40 %**

18 %

prévoient une diminution de leur **capacité de production de 50 % à 100 %**



Les nouvelles mesures annoncées touchent 22 différents corps de métiers, allant d'emplois hautement techniques, comme les mécaniciens industriels, les opérateurs de machines à souder, les machinistes, les géoscientifiques et les électromécaniciens, à des secteurs déjà fortement confrontés à des défis de recrutement, tels que les cuisiniers, les couturiers et les préposés aux bénéficiaires.

25% entreprises sondées estiment perdre de l'expertise spécialisée avec les nouvelles mesures.

32% des entreprises sondées anticipent rencontrer des difficultés à respecter leurs engagements liés à des commandes ou contrats en cours en raison des nouvelles mesures.

PERTES D'EMPLOI

Neuf entreprises anticipent une délocalisation à court terme, affectant plus de 800 emplois si aucun changement aux mesures ne sont annoncés.

Les impacts se feront aussi sur la manière de produire. 20% des entreprises fermeront un quart de travail, alors que 6 % des entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires anticipent un transfert partiel ou total de leur production à l'extérieur du Québec.

Investissements en automatisation

+43 M\$

Les entreprises de la région ont investi plus de 43 560 000 de dollars au cours des 24 derniers mois pour améliorer leur productivité grâce à l'automatisation.

100 M\$

Dans les deux prochaines années, elles prévoient investir globalement plus de 100 millions de dollars en technologie.



ANALYSE DES DONNÉES

Les résultats de l'enquête mettent en lumière l'importance stratégique des travailleurs étrangers temporaires (TET) dans l'écosystème économique régional.

Représentant près de 1,9 % des travailleurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les TET occupent des fonctions qui s'avèrent souvent cruciales pour la continuité des opérations, tant dans les secteurs à forte spécialisation qu'au sein des industries déjà fragilisées par des enjeux de recrutement.



L'analyse des données révèle que les nouvelles mesures réglementaires en matière d'immigration, notamment la réduction du seuil de TET permis dans les emplois à bas salaire et l'obligation de renouvellement annuel des EIMT, accentuent l'instabilité et la vulnérabilité des entreprises de la région. Les impacts anticipés sont nombreux : pertes de contrats et de revenus, diminution de la capacité de production, perte d'expertise et, dans certains cas, délocalisation partielle ou complète de l'activité hors Québec.

La dépendance des entreprises locales à la main-d'œuvre étrangère s'explique par la difficulté persistante à recruter localement dans certains corps de métiers, malgré un contexte de plein emploi. L'investissement moyen par TET (12 560 \$) démontre d'ailleurs l'engagement significatif des entreprises pour intégrer et retenir ces travailleurs, en assumant des coûts importants liés à leur embauche et leur accompagnement.

ANALYSE DES DONNÉES (SUITE)

L'enquête menée auprès de 198 entreprises de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, représentant 44 % des 449 employeurs ayant obtenu une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, par volet du programme, classification nationale des professions (CNP) 2011 et lieu de affaires, janvier à mars 2023, et permet d'esquisser des tendances généralisables à l'ensemble du territoire. Si l'on projette les résultats obtenus sur l'ensemble des entreprises concernées, les impacts s'amplifient considérablement. Ainsi, les 2 372 TET recensés parmi les répondants représenteraient près de 5390 travailleurs étrangers temporaires dans l'ensemble des entreprises du Saguenay—Lac-Saint-Jean. De même, les pertes anticipées de contrats, estimées à 52,5 M\$ parmi les répondants, pourraient atteindre près de 119 M\$ à l'échelle de toutes les entreprises utilisant des TET sur le territoire.

En termes de capacité de production, près de la moitié des entreprises sondées prévoient une réduction allant jusqu'à 40 %, ce qui laisse présager que plus de 120 entreprises devront diminuer leur production. De plus, 506 emplois de qualité sont déjà identifiés comme à risque parmi les répondants; extrapolés, ce sont plus de 1150 emplois qui pourraient être menacés. L'impact combiné des nouvelles mesures sur la compétitivité, la pérennité des entreprises et l'activité économique locale pourrait ainsi être majeur sans ajustement rapide aux politiques en vigueur.

Les prévisions de pertes d'emplois, de réduction de quarts de travail et de transfert de production à l'extérieur du territoire soulèvent des enjeux majeurs non seulement pour la compétitivité des entreprises, mais aussi pour le tissu social et économique de la région.



52,5 M\$ de pertes anticipées de contrats

40 % de réduction de production.

MÉTHODOLOGIE

JUN 2025



Compte tenu du portage institutionnel de l'étude par l'Union des Préfets, et afin de limiter les biais de surreprésentation géographique, seuls les questionnaires provenant d'entreprises situées sur le territoire de la région ont été retenus pour l'analyse statistique. Cette restriction permet de garantir la cohérence et la comparabilité des résultats avec la réalité locale visée par l'étude.

MÉTHODOLOGIE (SUITE)

Bien que l'échantillon de 198 entreprises représente une part significative (44 %) des 449 entreprises ayant fait appel aux travailleurs étrangers temporaires, les résultats généralisés de l'enquête doivent être interprétés avec prudence. L'échantillon n'a pas fait l'objet d'une caractérisation sectorielle exhaustive ni d'une pondération statistique selon la taille des entreprises ou leur secteur d'activité. Par conséquent, il est possible que certaines catégories d'entreprises soient surreprésentées ou sous-représentées dans les résultats. En l'absence de ces ajustements, la projection des données sur l'ensemble des entreprises ayant recours aux TET comporte un risque de biais d'échantillonnage, limitant ainsi la précision des estimations généralisées. Cette limite méthodologique doit être prise en compte dans l'analyse des impacts économiques anticipés.



CONCLUSION

L'enquête met en lumière les répercussions concrètes des récents changements aux politiques d'immigration sur les entreprises de la région.

Les résultats montrent que les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle significatif dans le maintien des activités et la compétitivité économique, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre. Les limites imposées à leur embauche et l'augmentation des exigences administratives soulèvent des enjeux de planification, de productivité et de maintien de contrats dans plusieurs secteurs d'activité.

Parmi les principaux impacts identifiés : des pertes de contrats importantes, des réductions de capacité de production, des risques de délocalisation, ainsi qu'une perte d'expertise difficile à combler. Ces constats illustrent les défis auxquels sont confrontées les entreprises pour assurer la continuité de leurs opérations et leur croissance dans la région.

Dans ce contexte, les données recueillies soulignent l'importance d'un cadre réglementaire adapté à la réalité du marché du travail régional.

La situation actuelle met en évidence le besoin d'un dialogue entre les parties prenantes afin d'évaluer les mesures existantes et leur impact sur la vitalité économique. Les perspectives évoquées invitent à une réflexion quant aux solutions à envisager pour appuyer le développement et la résilience du tissu économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

